

Souscription LICENCE • 2026



La souscription Licence 2026 se fait en ligne sur www.ffplum.fr > espace licencié.
Vous pouvez néanmoins compléter et envoyer cette version papier par courrier.



Informations

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Sexe : M. F. Nom du club :

Code du club/école : | | | | | | | |

Personne à contacter en cas d'accident	Nom :	Prénom :
Adresse :	CP :	Ville :
Pays :	Téléphone :	Portable :
Lien avec l'assuré :		

Licence

J'inscris ici mon dernier n° de licence ►

- Première licence** (Souscription possible à partir du mois d'octobre 2025. 3 mois offerts)
 Je joins mon certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'ULM.
- Renouvellement pour les titulaires d'une licence 2025** (Souscription possible à partir du mois de décembre 2025)
 Je déclare avoir rempli le questionnaire de santé pour le renouvellement de licence d'une fédération sportive et n'avoir coché que la case "non" (certificat médical à fournir autrement).
- Renouvellement pour les titulaires d'une licence 2024 ou antérieure**
 Je déclare être en possession d'un certificat de non contre-indication à la pratique de l'ULM, délivré par un médecin inscrit à l'ordre des médecins français, de moins d'un an, à la date de la signature de la présente demande, ou d'un équivalent, et dont j'adresse l'original à la FFPLUM.
- Cas particulier pour les titulaires d'une licence 2024 renouvelée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2025**
 Je déclare avoir rempli le questionnaire de santé pour le renouvellement de licence d'une fédération sportive et n'avoir coché que la case "non" (certificat médical à fournir autrement).

Vous êtes ► Élève pilote Pilote breveté Instructeur Compétiteur Sympathisant

- Je refuse de recevoir le courrier fédéral sur mon adresse courriel.
 Je ne souhaite pas recevoir la revue fédérale ULM Info par voie postale

Pratique ► Paramoteur Pendulaire Multiaxe Autogire Aérostat Hélico ULM

Propriétaire ► indiquez le nombre de machines

_____ Paramoteur _____ Pendulaire _____ Multiaxe _____ Autogire _____ Aérostat _____ Hélico ULM _____ Motorisation aux.

Autres licences aéronautiques détenues ► FFH RSA FFVP (ex FFVV) FFAM FFVL FFP FFA (ex FNA) FFA (Aérostation)

Estimation de vos heures de vol ULM effectuées uniquement en 2025 ►

Licence	Tarifs SAISON 2026 (incluant une assurance protection juridique et assistance rapatriement)
+ de 25 ans	85,00 €
18-25 ans	43,00 €
- de 18 ans	21,00 €

La protection juridique et l'assistance rapatriement ne sont pas incluses dans la licence sympathisant 2026

Licence	Tarifs SAISON 2026
Sympathisant	43,00 €

Souscription licence, reportez ici votre tarif →

€

Souscription ASSURANCES • 2026



Individuelle Accident (IA) Pilote

Cette garantie est recommandée pour garantir vos propres dommages corporels que vous soyez Pilote, Élève-pilote ou Instructeur.

Capital	Tarif
10 000 €	33 €
30 000 €	68 €
50 000 €	93 €
75 000 €	173 €
100 000 €	313 €
150 000 €	413 €
200 000 €	483 €

<p>I'Individuelle Accident Pilote : indiquez ci-dessous le ou la bénéficiaire en cas de décès :</p> <p><input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr</p> <p>Téléphone :</p> <p>À défaut de précision, les bénéficiaires seront ceux désignés au contrat n°76865383-30054.</p>	
---	--

Individuelle Accident (IA) Pilote, reportez ici votre tarif →	€
---	---

Individuelle Accident (IA) Passager

Capital	Tarif
10 000 €	33 €

Capital	Tarif
30 000 €	68 €

Cette garantie est recommandée pour garantir les dommages corporels que votre passager pourrait subir : elle permet au pilote biplaceur de souscrire une garantie supplémentaire pour son passager sans désignation préalable.

Individuelle Accident (IA) Passager, reportez ici votre tarif →	€
---	---

Responsabilité Civile (RC) Utilisateur

Cette garantie RC Utilisateur est attachée au Pilote et permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers quel que soit l'ULM piloté, dès lors que cet ULM est identifié en France ou dans un pays limitrophe à la France, à l'exception de la principauté d'Andorre.

Période de souscription	Toutes Classes d'ULM				Paramoteur • Classe 1 UNIQUEMENT				Instructeur**	
	Monoplace		Biplace			Monoplace		Biplace		
	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute		
Janv. à Mars	70 €	79 €	446 €	498 €	367 €	28 €	30 €	310 €	342 €	217 €
Avril à Juin	65 €	72 €	402 €	449 €	331 €	26 €	28 €	277 €	310 €	196 €
Juil. à Sept.	56 €	65 €	358 €	398 €	293 €	24 €	25 €	247 €	275 €	174 €
Oct. à Déc.	50 €	55 €	313 €	348 €	257 €	19 €	21 €	216 €	240 €	151 €

* le tarif avec parachute est applicable uniquement aux propriétaires d'ULM ayant coché la case "équipé d'un parachute de secours"

** RAPPEL : Pour que cette garantie vous soit acquise, il est OBLIGATOIRE que vos élèves soient licenciés à la FFPLUM dès le début de leur formation.

Date de prise d'effet souhaitée* :	Responsabilité Civile (RC) Utilisateur, reportez ici votre tarif →	€
------------------------------------	--	---

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la Poste.

Si vous souhaitez bénéficier du tarif parachute et/ou de l'extension gratuite "RC Aéronef en stationnement", merci de renseigner le(s) tableau(x) ci-dessous, avec les infos concernant votre ou vos machine(s). Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

RC Aéronef en stationnement : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés	
Constructeur :	Type (modèle) :
Type d'ULM : <input type="checkbox"/> Monoplace <input type="checkbox"/> Biplace	<input type="checkbox"/> Équipé d'un parachute de secours
N° d'identification française : (N° de dépt. + 2 ou 3 lettres)	<input type="checkbox"/> Équipé de flotteurs ou skis
Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un ULM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /	

RC Aéronef en stationnement : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés	
Constructeur :	Type (modèle) :
Type d'ULM : <input type="checkbox"/> Monoplace <input type="checkbox"/> Biplace	<input type="checkbox"/> Équipé d'un parachute de secours
N° d'identification française : (N° de dépt. + 2 ou 3 lettres)	<input type="checkbox"/> Équipé de flotteurs ou skis
Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un ULM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /	

Souscription ASSURANCES • 2026



LES GARANTIES SUIVANTES NE CONCERNENT QUE LES PROPRIÉTAIRES D'ULM

Responsabilité Civile (RC) Aéronef

La RC Aéronef est attachée à un ULM et permet de garantir les dommages occasionnés par cet ULM, aux tiers dès lors que les pilotes, élèves-pilotes et pilotes instructeurs sont licenciés à la FFPLUM. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

Période de souscription	Monoplace	
	Avec parachute*	Sans parachute
Janv. à Mars	487 €	542 €
Avril à Juin	438 €	487 €
Juil. à Sept.	390 €	434 €
Oct. à Déc.	341 €	380 €

Période de souscription	Biplace	
	Avec parachute*	Sans parachute
Janv. à Mars	1061 €	1180 €
Avril à Juin	954 €	1062 €
Juil. à Sept.	850 €	945 €
Oct. à Déc.	742 €	826 €

* le tarif avec parachute est applicable uniquement si l'ULM à assurer est équipé d'un parachute de secours et que la case "équipé d'un parachute de secours" est cochée.

Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés

Type d'ULM : Monoplace Biplace

N° d'identification française :

Constructeur :

Type (modèle) :

Équipé d'un parachute de secours

Équipé de flotteurs ou skis

Remplir et imprimer cette page autant de fois que le nombre de machines à assurer.

Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un ULM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /

Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef, reportez ici votre tarif →

€

Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement + Option point fixe sans roulage incluse

30 €
par ULM
Toutes classes
d'ULM monoplace
ou biplace

Cette garantie concerne les propriétaires qui ne volent pas et qui n'ont pas souscrit de RC Utilisateur ou de RC Aéronef. Elle permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est au repos, en stationnement, moteur à l'arrêt. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus. L'option point fixe permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est en point fixe, moteur tournant (roulage exclu). Pour des raisons de sécurité, le point fixe doit être effectué à l'extérieur de tout bâtiment et à bonne distance d'autres appareils éventuels.

Si vous optez pour une RC Utilisateur ou Aéronef en cours d'année, la garantie RC Aéronef en stationnement avec option point fixe sans roulage sera déduite du montant à régler.

Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés

Type d'ULM : Monoplace Biplace

N° d'identification française :

Constructeur :

Type (modèle) :

Équipé d'un parachute de secours

Équipé de flotteurs ou skis

Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un ULM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /

Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef en stationnement

, reportez ici votre tarif →

€

Garantie Casse pour 1 Aéronef au repos en tous lieux

Elle garantit les dommages matériels accidentels que votre ULM pourrait subir lorsqu'il est stationné au sol, moteur arrêté, en tous lieux.

Cette garantie est réservée aux propriétaires de Pendulaires, Multiaxes, Autogires et Hélicoptères ULM identifiés en France, ayant souscrit une assurance RC Utilisateur, RC Aéronef ou RC Aéronef en stationnement auprès de la FFPLUM.

La garantie sera accordée à concurrence de la valeur de votre ULM dans la limite de 130 000 € et sous déduction d'une franchise de 1 000 €, 2 000 € ou 3 000 € selon les circonstances du sinistre.

Exemples de tarifs

Pour une valeur de 10 000 € = 149 € pour l'année

Pour une valeur de 40 000 € = 440 € pour l'année

En vous connectant sur votre espace licencié

vous connaîtrez votre tarif personnalisé et pourrez souscrire cette garantie.

Contrat d'assurance Responsabilité Civile Aviation (RC Utilisateur et RC Aéronef) n°FR00017309AV25A souscrit auprès d'XL Insurance Company SE, Succursale Française. Contrat Individuelle Accident des Licenciés (Praticant, Passager, à la place ou SHN) n°76865383-30054 souscrit auprès de HDI Global SE. Contrat Assistance-Rapatriement (Praticant et Passager) n°76865383-30049 souscrit auprès de HDI Global SE. Contrat Casse au sol uniquement n°FRM000001AV17A/AVI/FFPLUM2026 souscrit auprès d'XL Insurance Company SE. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles. LES GARANTIES EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DÉCEMBRE 2026 à 24H (CONTRATS SANS TACITE RECONDUCTION). La limite de garantie Responsabilité Civile Aviation applicable est de 2 500 000€ par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire d'intermédiaire en assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur votre espace licencié.

Votre récapitulatif

• Additionnez les montants des options choisies en pages 1, 2 et 3

Souscription licence	→	€
Individuelle Accident (IA) Pilote	→	€
Individuelle Accident (IA) Passager	→	€
Responsabilité Civile (RC) Utilisateur	→	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef	→	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement	→	€
Indiquez le TOTAL général incluant vos options choisies →		€



Sauf cas particulier, vous avez à choisir entre la RC Utilisateur et la RC Aéronef !

Votre règlement

- par chèque bancaire avec mon règlement ci-joint de : _____ € libellé à l'ordre de FFPLUM
- par virement bancaire : nous consulter.
- par prélèvement SEPA : à partir de 300€ d'assurances, il est possible de régler en 3 fois ou par mensualisation.
Rendez-vous sur votre espace licencié pour fournir les documents nécessaires à ce moyen de paiement !

Pour tout autre moyen de règlement, contactez la Fédération au 01 49 81 74 43.

Date d'effet* : à effet du _____ / _____ / _____

**RAPPEL : LES GARANTIES D'ASSURANCES SOUSCRITES EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DÉCEMBRE 2026 À 24H ;
SANS TACITE RECONDUCTION.**

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la Poste.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS INDIQUÉES SUR CET IMPRIMÉ • JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE MON ULM ET/OU L'ULM AVEC LEQUEL JE VOLE N'EST PAS BASÉ DANS UN PAYS IMPOSANT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE AUPRÈS D'UN ASSUREUR LOCAL • JE CONSENS À LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DE MES DONNÉES PAR LA FÉDÉRATION ET SON PARTENAIRE EXALTO, AINSI QUE SON COURTIER ET LES ASSUREURS, PENDANT LA DURÉE AU COURS DE LAQUELLE JE SUIS LICENCIÉ(E) À LA FFPLUM • JE DÉCLARE AVOIR REÇU, PRIS CONNAISSANCE DES NOTICES D'INFORMATIONS LÉGALES JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE D'ASSURANCES ET EN AISSÈTE LES TERMES, CONDITIONS ET EXCLUSIONS. JE DÉCLARE ÉGALEMENT AVOIR REÇU LES FICHES D'INFORMATION LÉGALE D'AIR COURTAge ASSURANCES ET DE LA FFPLUM, LA FICHE D'INFORMATIONS RELATIVE À XL CATLIN SERVICES SE, SUCCURSALE FRANÇAISE, AINSI QUE LES DOCUMENTS D'INFORMATION NORMALISÉS SUR LES PRODUITS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE, INDIVIDUELLE ACCIDENT ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET LA FICHE D'INFORMATION ET DE CONSEIL. L'INTÉGRALITÉ DES CONTRATS D'ASSURANCE PROPOSÉS EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET D'AIR COURTAge ASSURANCES : <https://www.air-assurances.eu/ffplum>

N'oubliez pas de signer ici

Date et signature de l'adhérent :

Adhérent mineur : date et signature du responsable légal :



Renvoyez ces 4 pages sous enveloppe affranchie à la Fédération



Fédération Française d'ULM

96 bis rue Marc Sangnier - 94700 Maisons-Alfort
01 49 81 74 43 - ffplum@ffplum.org - www.ffplum.fr

ORIAS n°18005543



Document non contractuel. Mandataire d'Intermédiaire en Assurances, la Fédération Française d'ULM vous propose des produits d'assurance adaptés à vos besoins en partenariat avec Air Courtage Assurances. Inscrit à l'ORIAS n°07 000 679 www.orias.fr